Assembly/AU/Dec.749(XXXIII)
Page 1

## DÉCISION SUR LA RÉFORME INSTITUTIONNELLE DE L'UNION AFRICAINE

## La Conférence,

- 1. RAPPELLE la décision Assembly / AU / Dec.899 sur la rationalisation des travaux de la Commission;
- **2. PREND NOTE** du rapport de S.E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda et leader désigné par ses pairs sur la Réforme institutionnelle de l'Union africaine:
- 3. FELICITE S.E. Paul Kagame et le Président de la Commission pour l'excellent progrès qui a été accompli dans la mise en œuvre de la Décision Assembly/AU/Dec.635(XXVIII)
- 4. CHARGE la Commission de soumettre à la trente-quatrième session ordinaire de la Conférence, après que le Conseil exécutif les ait dument examinées, des propositions pratiques visant à rationaliser l'ordre du jour et le programme de travail de la Conférence, ainsi que les programmes des réunions et évènements parallèles de la Conférence et du Conseil exécutif;
- **5. DEMANDE** au Président de la Commission de finaliser l'examen des autres organes et institutions tel que souligné dans la Décision Assembly/AU/Dec.635 (XXVIII) et de soumettre ses propositions à la 34ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement en février 2021.